

New Europe College – Institut d'études avancées
&
Institut des Études Sud-Est Européennes de l'Académie Roumaine
Revue des Études Sud Est Européennes

L'empereur hagiographe
Culte des saints et monarchie byzantine
et post-byzantine



Textes réunis et prescutés par
Petre Guran

Image de la couverture I : l'empereur Léon VI dans la coupole centrale du narthex de l'église du monastère de Horezu (photo P. Curan, avec la permission de l'abbesse de Horezu).

Série des publications RELINK du New Europe College

L'empereur hagiographe
Copyright © 2001 - Colegiul Noua Europă
ISBN 973 – 98624 – 6 – 2

Saint Jean le Nouveau, son martyr, ses reliques et leur translation à Suceava (1415)

Matei CAZACU

La translation des reliques de saint Jean le Nouveau à Suceava, capitale de la Moldavie médiévale, et le récit qui décrit l'événement à la suite de sa *Passion*¹ ont connu ces dernières décennies un regain d'intérêt auprès des historiens, roumains et étrangers. Plusieurs points importants ont ainsi été soulevés et des hypothèses nouvelles et intéressantes ont été avancées.

1) Le premier point a trait au *lieu du martyr* qui était généralement considéré Cetatea Albă (Moncastro, Akkerman, Bilhorod Dnestrovskyj). C'est le mérite de Petre Ş. Năsturel d'avoir démontré, en 1966, que la Cité Blanche du Bosphore (Belyi grad"...iže k" Vosporou) ne peut être identifiée à Cetatea Albă, qui se trouve au liman du Dniestr, mais qu'il faut prendre en considération le Bosphore cimmérien - la mer d'Azov- et, par conséquent, Vospro, l'antique Panticapée, aujourd'hui Kertch. En effet, les portulans grecs appellent cette pointe de la Crimée *hê Asprê mutê*, "le promontoire blanc" : "Quel rapport entre le cap blanc et la forteresse, la ville blanche ? Remplacez", écrit Năsturel, "le mot populaire *mutê* par le mot

¹ Pour les éditions de la *Passion* et de la *Translation* on consultera Melchisedec [Ştefănescu], "Mitropolitul Grigorie Țamblac. Viața și operile sale", in *Revista pentru istorie, arheologie și filologie*, II/1 (1884), p. 1-64 (introduction), 163-174 (texte slavon d'après le ms. slave 164, copie de Gabriel Uric de 1439, et traduction roumaine) ; P. Rusev et A. Davidov, *Grigorij Camblak v Rumynii i v starata rumynska literatura*, Sofia, 1966, texte slavon et traduction bulgare aux p. 90-109 ; fac-similé du texte de Gabriel Uric, p. 110-122.

littéraire *akros* et les choses vont s'éclaircir. *Akros* signifie pointe, hauteur et, par extension, forteresse (acropole). Et voici le rébus de la *Passion* de Jean le Nouveau tiré au clair².

Cette solution paraît la plus judicieuse, en dépit de l'existence, sur une des berges rocheuses du liman du Dniestr, d'une chapelle construite selon la tradition "à l'endroit où saint Jean le Nouveau de Suceava a été martyrisé par les Turcs" (sic!). D'après la description de Zamfir Arbore, "Dans la chapelle brûlent sans interruption plusieurs lampes à huile, offrande des paroissiens. À l'intérieur de la chapelle, dans le sol, est fixée une grande dalle funéraire qui, nous dit-on, a été installée sur la tombe du martyr; sur cette dalle sont sculptées deux branches de palmiers avec l'inscription suivante en slavon d'église : « Le saint martyr Jean le Nouveau de Trébizonde; martyrisé à Akkerman en 1492 le 2 juin. Ses reliques se trouvent aujourd'hui à Suceava »³.

Mais cette inscription comporte une grave erreur de datation et un anachronisme : 1492 (date reprise aussi par certains auteurs⁴) et le nom turc d'Akkerman, postérieur à 1484, ce qui la rend suspecte. La mention d'une source de Jean le Nouveau et l'aspect de la chapelle⁵ ne permettent pas d'ajouter plus de foi à cette attribution. Il nous semble donc qu'il s'agit d'une attribution apocryphe, surtout que la mise à mort de Jean a eu lieu dans le quartier juif, et non pas en dehors de la ville, au milieu de la nature.

En revanche, en faveur de Vospro-Kertch semble plaider l'affirmation de Giorgio Interiano, un patricien génois, qui parle avant

² P.Ș. Năsturel, "Une prétendue oeuvre de Grégoire Tsamblak : "le Martyre de Saint Jean le Nouveau", in *Actes du Premier Congrès international des études balkaniques et sud-est européennes* (Sofia, 1966), VII, Sofia, 1971, p. 345-351.

³ Z. Arbore, *Basarabia în secolul XIX*, Bucarest, 1898, p. 275.

⁴ Notamment par I. Theocharides et D. Loules, «The Neomartyrs in Greek History (1453-1821)», in *Etudes balkaniques*, XXV/3 (1988), p. 83.

⁵ N. Iorga, *Studii istorice asupra Chiliei și Cetății Albe*, Bucarest, 1899, p. 36-37.

1502 de « Bosforo Cimerio, oggidi chiamato Vospero e bocca di San Giovanni »⁶.

Par conséquent, Vospro-Kertch paraît être le candidat le plus plausible comme lieu du martyre de Jean le Nouveau⁷.

2) Un deuxième point important concerne la date de la translation des reliques, date à partir de laquelle on peut calculer l'année approximative du martyre arrivé, selon les dires de l'auteur de la *Passion*, « soixante-dix ans et un peu plus ».

C'est à Ștefan S. Gorovei et, plus récemment, à Alexandru V. Diță que l'on doit la découverte et la mise en circulation du résumé d'un acte moldave perdu en original d'Alexandre le Bon de 1414-1415 par lequel le prince moldave offrait à saint Jean (en fait à l'église métropolitaine de Suceava), la terre nommée Poiana Vlădichii (la clairière de l'évêque) : « Cette Poiana Vlădichii a été offerte dès 1414 par le voievode Alexandre l'Ancien à saint Jean le Nouveau pour son éternelle mémoire (et ensuite confirmée par son fils, le voievode Bogdan), lorsque celui-là est allé jusqu'ici à la rencontre du saint corp apporté à ce moment-là d'Akkerman, en langue vulgaire Cetatea Albă, dans le nord du pays. Et en signe de souvenir il a disposé d'y

⁶ *La vita e sito de'Zichi, chiamati Ciarcassi : historia notabile*, Venise, Alde Manuce, 1502, repris par Giovanni Baptista Ramusio, *Navigazioni e viaggi*, éd. par M. Milanesi, IV, Turin, 1983, p. 29. En 1397 et 1398, Vitold entreprit deux campagnes en Crimée, où il bâtit, selon Johann von Posilge, «eyn hus auf den Nepper das flys», appelée «Sente Johannesburg». (*Chronik des Landes Preussen*, éd. par Th. Hirsch, M. Töppen, E. Strehlike, *Scriptores rerum Prussicarum*, III, Leipzig, 1866, p. 222). Pour d'autres traces de la présence de Vitold dans la région, voir M. Cazacu, «A propos de l'expansion polono-lituanienne au nord de la mer Noire aux XVe-XVIe siècles», in *Passé turco-tatar, Présent soviétique. Etudes offertes à Alexandre Bennigsen*, Paris, 1986, p. 109-110 et note 37. Pour l'ensemble du problème voir B. Spuler, «Mittelalterliche Grenzen in Osteuropa, I. Die Grenze des Grossfürstentums Litauen im Südosten gegen Türken und Tataren», in *Jahrbuch für Geschichte Osteuropas*, VI (1941), p. 152-170.

⁷ Cf. aussi C. Zaharia, *Iosif I Mușat*, Roman, 1987, p. 140-1.

installer une grande pierre (plaque) qui le représentait se penchant pour accueillir la sainte relique »⁸.

En combinant cette date, 1414, avec celle de 6923 (mentionnée par Axinte Uricariul et par Nicolae Costin), Al. V. Diță est arrivé à la conclusion ingénieuse qu'il s'agissait des mois septembre-décembre 1415 qui correspondent, dans le comput moldave, à 6923 de l'ère byzantine, vu que l'année commençait dans le calendrier moldave au 1er janvier. Et M. Diță de conclure : «Par conséquent, nous pouvons affirmer avec certitude que les reliques de saint Jean le Nouveau ont été apportées en Moldavie en 1415, plus précisément durant la période septembre-décembre»⁹.

La démonstration de M. Diță est impeccable, mais elle prouve moins que ne le croit son auteur : *elle précise seulement la date de la charte de donation du prince Alexandre et le terme ante quem de la translation des reliques*. En revanche, elle ne nous dit rien sur la date de l'arrivée des reliques en Moldavie, pas plus que l'an 6923, indiqué par Axinte Uricariul et par Nicolae Costin, et qui est basé sur la même charte de donation. En effet, on peut imaginer que la sculpture, l'installation et l'inauguration de la «grande pierre (plaque?)» mémoriale a pris quelques semaines, sinon quelques mois, après quoi seulement a eu lieu l'acte de donation qui enregistrerait le déroulement des événements.

3) Ceci laisse ouverte la question de la paternité de la *Passion*, généralement attribuée à Grégoire Tsamblak mentionné dans le titre comme «Grégoire le moine et prêtre (hiéromoine) de la Grande Église de Moldavie». Les spécialistes qui ont nié la paternité de Tsamblak - M. Dan Zamfirescu en dernier¹⁰ - ont trouvé dans cette date 1415 la

⁸ Al. V. Diță, «In legătură cu paternitatea primei scrieri în proză a literaturii române», in *Luceafărul*, du 5 novembre 1983.

⁹ Al. V. Diță, art. cit.

¹⁰ D. Zamfirescu, «Întâiul scriitor român», in *Luceafărul*, du 14 mai 1983 ; Idem, «Precizări necesare», in *Luceafărul* du 3 septembre 1983 ; Idem, «Alte precizări necesare», in *Luceafărul*, 24 septembre 1983 ; Idem, «Din nou despre întâiul scriitor român», in *Luceafărul*, 26 octobre 1983.

preuve supplémentaire en faveur de leur hypothèse, car cette année-là Tsamblak était sacré métropolite de Kiev.

Et pourtant, cette paternité a une tradition vénérable, car elle se trouve dans les plus anciennes copies de la *Passion*, à commencer par celle de 1438 de Grégoire Uric, dans le manuscrit slave 164 de la Bibliothèque de l'Académie roumaine. Qui plus est, en 1977, Jurij K. Begunov a mis en circulation une copie encore plus ancienne de la *Passion* contenue dans un manuscrit moldave de la collection N.P.Likhačev de l'Institut d'histoire de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. Les filigranes du papier permettent de dater ce vénérable manuscrit moldave entre 1390 et 1426. Or, chose curieuse, même dans ce manuscrit, le nom de Tsamblak est ajouté en marge du titre par le même copiste qui a écrit le texte¹¹. Toutes ces précisions nous obligent donc à revenir à Grégoire Tsamblak et à ses rapports avec la Moldavie, mais aussi aux circonstances de la translation des reliques et de la composition de la *Passion* de Jean le Nouveau.

La vie de Grégoire Tsamblak a été minutieusement reconstituée ces dernières années notamment par M-me Muriel Heppell¹² et son activité littéraire a intéressé plusieurs auteurs dont les Roumains Emile Turdeanu¹³ et Radu Constantinescu¹⁴. On sait donc qu'il se rendit pour la première fois en Moldavie en 1401 envoyé par le patriarche Matthieu afin de faire parvenir au métropolite Joseph la confirmation

¹¹ Ju. K. Begunov, «Mučenie Ioanna Novogo» Grigorija Camblaka v sbornike pervojtreti XV. v. iz sobranija N.P.Likhačeva», in *Sovetskoe slavjanovedenie*, 1977, no 4, p. 48-56, avec fac-similé de l'incipit du texte, p. 54.

¹² M. Heppell, *The ecclesiastical Career of Gregory Camblak*, Londres, 1979 ; plus récemment, F.J.Thomson, *Gregory Tsamblak. The man and the Myths*, numéro spécial de *Slavica Gandensia*, 25/2 (1998).

¹³ E. Turdeanu, «Grégoire Camblak : faux arguments d'une biographie», in *Revue des études slaves*, XXII (1946), p. 46-81, critique du livre de A.I. Jacimirskij, *Grigorij Camblak : očerk ego žizni, administrativnoj i knižnoj dejatel'nosti*, St.-Petersburg, 1904.

¹⁴ R. Constantinescu, «Un sermon anonyme et l'activité littéraire de Grégoire Camblak en Moldavie», in *Etudes balkaniques*, 1976, n° 2, p. 103-113.

de sa dignité. Il revint par la suite en Moldavie entre 1402 et une date indéterminée - antérieure, en tout cas à 1406 - lorsqu'il fut élevée à la dignité d'higoumène du monastère de Dečani, en Serbie. Cette même année il fut appelé en Russie par son oncle, le métropolite Cyprien : Tsamblak s'y rendit par la Moldavie et la Lituanie, où régnait le grand-prince Vitold, mais lorsqu'il traversait le Niemen il apprit la nouvelle de la mort de Cyprien. À la suite de cet événement, Vitold et Basile Ier de Moscou demandèrent, chacun de son côté, un métropolite au patriarche de Constantinople, car il s'agissait du siège de Kiev. Or, Kiev se trouvait depuis trois décennies sous domination lituanienne, et les métropolitains de Russie avaient choisi, depuis le XIV^e siècle, de résider à Vladimir dans la principauté de Moscou, au grand dam des Lituaniens. Le patriarche sacra un autre grec, Photius, qui s'installa lui-aussi à Moscou, ce qui privait Kiev et les orthodoxes ukrainiens d'un hiérarque orthodoxe¹⁵.

Entre 1406 et la fin de sa vie, en 1419, Tsamblak résida à Kiev et peut-être aussi en Moldavie, et réussit à gagner l'estime du grand-prince Vitold qui, bien que catholique, s'intéressait beaucoup à ses sujets orthodoxes. Finalement, après plusieurs tentatives infructueuses de convaincre le patriarche de sacrer un métropolite pour le seul diocèse de Kiev, différent de celui de Moscou, Vitold décida de passer outre les décisions de Constantinople et de faire élire un métropolite par les seuls évêques de sa principauté qui englobait, outre l'Ukraine, aussi la Volhynie et la Podolie (1413, Union de Horodlo avec la Pologne). En juin 1414, après le 7 du mois, Vitold convoqua les évêques orthodoxes de son pays et leur dit, selon la Chronique de Nikon (*Nikonovskaja Letopis*), ce qui suit : « Choisissez celui que vous voudrez comme métropolitain de Kiev et ensuite qu'il aille à Cargrad pour y être formellement consacré. Et ils élirent Grégoire Tsamblak, un Bulgare de naissance »¹⁶. Après un bref passage

¹⁵ Cf. l'exposé clair et érudit de J. Meyendorff, *Byzantium and the Rise of Russia. A Study of Byzantine-Russian relations in the fourteenth Century*, Cambridge, 1981.

¹⁶ Cité par M. Heppell, *op. cit.*, p. 58.

par Moscou - vraisemblablement pour convaincre Photius du bien-fondé de son élection - Tsamblak se rendit à Constantinople. Mais le nouveau patriarche Euthyme n'était pas très bien disposé envers lui, car Tsamblak avait été le protégé de son prédécesseur et adversaire Matthieu. Surtout, le patriarcat de Constantinople n'admettait pas qu'on lui impose des candidats pour les sièges métropolitains et avait réagi de manière négative lors des précédentes tentatives des princes de Moscou. Il est vrai qu'il y avait eu quelques exceptions à cette règle - Hilarion en 1054, Klim (Clément) Smoljatič en 1147, Cyrille II en 1247, Pierre au début du XIV^e siècle et Alexis en 1354. Hilarion avait finalement été reconnu, tout comme Cyrille II et Pierre, alors que les deux autres - Klim et Alexis - avaient été reprobés, toutefois le second de ces deux avait pu conserver le trône.

Furieux de ce nouveau refus, Vitold envoya une lettre au patriarche lui demandant impérativement de sacrer un métropolite pour Kiev avant le 15 août, puis avant novembre 1414, mais sans plus de succès. Car, en effet, le patriarche ne voulait absolument pas créer un nouveau diocèse à Kiev et diviser ainsi l'ancien siège de Russie.

Vitold se décida alors d'enjamber le pas et convoqua sept évêques leur enjoignant de consacrer Tsamblak métropolite de Kiev en passant outre à la résistance du patriarcat. Après quelques discussions, les évêques s'exécutèrent et Tsamblak fut sacré le 15 novembre 1415 à Novogrodok. L'acte officiel d'investiture commence par rappeler leurs griefs contre Photius, accusé d'avoir abandonné Kiev pour Moscou, d'avoir méprisé le clergé et d'avoir dépouillé les églises d'ici de leurs ornements pour les installer à Moscou. Mais c'est la suite qui est la plus importante pour notre propos :

«Le Dieu de la miséricorde a enfin touché le coeur du grand prince Alexandre Vitovt, hospodar de Lituanie et de beaucoup de provinces russes ; il a chassé Photius et demandé un autre métropolite à l'empereur et au patriarche ; mais ceux-ci, aveuglés par la cupidité, n'ayant pas agréé notre légitime prière, le grand prince a convoqué alors un grand conseil auquel il a appelé nous autres évêques, tous les princes

lituaniens, russes et autres, à lui soumis, les boyards, seigneurs, archimandrites, abbés et prêtres. Nous nous sommes rassemblés dans l'église de Notre-Dame dans la ville de Novgorodok de Lituanie ; là, avec la bénédiction du Saint-Esprit, et en vertu de l'autorité que nous en avons reçue des Apôtres, nous avons sacré métropolitain de l'Église de Kiev le nommé Grégoire à la place de Photius, dont nous avons exposé la mauvaise conduite au patriarche. Que le monde ne dise donc pas : le prince Vitovt est d'une autre religion et il ne s'occupe point de l'Église de Kiev, mère des églises russes, de même que Kiev est celle de toutes les villes russes. De temps immémorial, les évêques ont eu le droit de nommer les métropolitains, et sous le règne du grand prince Iziaslav, ils ont sacré Clément. Les Bulgares, plus anciens que nous dans la religion chrétienne, ont un pontife particulier; il en est de même des Serbes dont le pays, sous le rapport de l'étendue et de la population, ne saurait être comparé aux Etats d'Alexandre Vitovt. Mais à quoi bon parler des Bulgares et des Serbes ? Nous avons suivi le règlement des Apôtres ; ils nous ont transmis comme à leurs disciples et successeurs, la puissance du Saint-Esprit qui agit également sur tous les évêques. Toutes les fois qu'ils se rassemblent au nom du Seigneur, les évêques peuvent, en tous lieux, élire un digne pasteur, choisi par Dieu Lui-Même. Que des imprudents ne disent pas : séparons-nous d'eux, puisqu'ils se séparent de l'Église grecque. Non ; nous conservons au contraire la tradition des Saints Pères, ennemis de toute hérésie : nous respectons le patriarche de Constantinople et les autres, nos frères en religion ; mais nous ne saurions admettre l'autorité illégitime que les empereurs grecs s'arrogent dans les affaires ecclésiastiques ; car ce n'est pas le patriarche, c'est l'empereur qui nomme les métropolitains et qui trafique ainsi de la dignité du souverain pontife : c'est Manuel /Paléologue/ qui, beaucoup moins jaloux de la gloire de l'Église que de grossir ses trésors, nous a envoyé trois métropolitains à la fois, Cyprien, Pimen et Denis. C'est dans de tels abus qu'il faut chercher la cause de tant de dommages, de troubles, de meurtres même, et plus malheureusement encore la cause

du deshonneur de notre métropole. C'est après avoir bien réfléchi qu'il ne convient pas à un empereur laïc de vendre le rang de métropolitain que nous avons élu ce digne pasteur. Le 15 novembre 1415». ¹⁷

En dépit du fait que le métropolitain Photius et le patriarche Joseph, successeur d'Euthyme, ont condamné l'élection de Tsamblak et excommunié celui-ci, le métropolitain de Kiev est resté sur le trône jusqu'à sa mort ¹⁸.

Revenons donc en arrière : entre juin 1414 et le début de novembre 1415, Grégoire Tsamblak a été *hupopsyfios*, métropolitain élu de Kiev mais non sacré par le patriarche de Constantinople. Une seule source, la lettre circulaire de Photius adressée «aux princes et boyards et à toute la population orthodoxe de Lituanie», postérieure au 15 novembre 1415, nous donne quelques détails sur les tribulations de Tsamblak après son élection de juin 1414 et son arrivée à Constantinople (le 15 août il était encore à Moscou) :

«Il a été rapporté à son sujet qu'il a créé tant de troubles dans le synode, qu'il a été déposé et anathémisé par le saint patriarche oecuménique Euthyme et par le pieux et saint Synode. Et ensuite il s'est enfui de là-bas et a erré d'un endroit à l'autre et, finalement, il est rentré en Lituanie où il s'est empressé de ruiner et de plonger dans la confusion l'Église de Dieu» ¹⁹.

¹⁷ *Russkaja istoričeskaja biblioteka*, VI, St.-Petersbourg, 1908, c. 310-314 ; nous avons reproduit la version française de M. Karamzin, *Histoire de l'Empire de Russie*, traduite par MM. St.-Thomas et Jauffret, V, Paris, 1820, p. 274-278.

¹⁸ Voir le rituel de l'élection et de l'ordination des évêques russes de 1423 chez M. Garzaniti, « La politica ecclesiastica della chiesa russa fra il XV° e il XVI° secoli. Commento al 'Rito di elezione ed ordinazione dei vescovi' », in *Studi e ricerche sull'Oriente Cristiano*, X/1 (1987), p. 3-18, et notamment p. 9-10. A noter également les circonstances de l'élection du métropolitain Macaire de Kiev en 1495-6, chez N. M. Popescu, « Nifon II patriarhul Constantinopolului », in *Analele Academiei Române, Memoriile Sectiei Istorice*, s. II, t. XXXVI (1914), p. 777 et note 5.

¹⁹ *Russkaja Istoričeskaja Biblioteka*, VI, n° 39, c. 315-356, ici c. 322.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, il nous paraît évident que parmi les endroits où s'est rendu Tsamblak figurait aussi la Moldavie, ne fût-ce qu'en raison de son voisinage avec la Lituanie et des bons rapports que Tsamblak entretenait avec le vieux métropolite Joseph. Et on peut imaginer que c'est à cette occasion qu'a eu lieu la translation des reliques de saint Jean de Vospro à Suceava. Le scénario serait donc, à notre avis, le suivant : à une date indéterminée, mais antérieure à juin 1414, Grégoire Tsamblak découvre l'existence du martyr de Jean et vraisemblablement une *Passion* écrite sûrement en grec, comme le fait remarquer Petre Ş. Năsturel. En effet, le littoral de la mer Noire et la Crimée représentaient à l'époque une zone d'influence polono-lituanienne : les chefs tatars de Saray, comme Gelal-ed-Din en 1412, Kibak khan en 1413, «Jeremferden» en 1417 et Ulug Mehmed en 1419 avaient conclu des traités d'alliance avec Vitold²⁰, et leurs possessions étaient incluses, à partir toujours de 1412, dans le tronçon central de la route de commerce intercontinental qui devait relier Vienne avec la Perse et la Chine²¹. Selon les dires de l'historien polonais Jean Dlugosz, en cette même année 1415, lorsque Grégoire Tsamblak se trouvait à Constantinople, l'empereur Manuel II Paléologue et le patriarche Euthyme de Constantinople demandèrent au roi de Pologne une aide frumentaire que ce dernier leur fit parvenir sur des bateaux chargés dans le port de Očeakov («in portu suo regio Kaczubyeiow»), près de l'actuelle Odessa²².

²⁰ B. Spuler, *Die Goldene Horde. Die Mongolen in Russland 1223-1502*, 2e éd., Wiesbaden, 1965, p. 148-154 ; idem, «art. cit.», p. 158-9 ; R. Bächtold, *Südwestrussland im Spätmittelalter (Territoriale, wirtschaftliche und soziale Verhältnisse)*, Bâles, 1951 ; M. Cazacu, «A propos de l'expansion polono-lituanienne...», p. 105 et suiv.

²¹ Pour le cadre général, voir E. Malyusz, *Kaiser Sigismund in Ungarn 1387-1437*, Budapest, 1990, p. 116-117 ; voir aussi les contributions citées *infra*, note 51.

²² M. Cazacu, art. cit., p. 107-8 et note 32. Le 19 juillet 1415 on vendait pourtant à Catania du blé de Russie, cf. D. Ventura, «Grano russo nelle Sicilia del Quattrocento», in *Archivio storico italiano*, 148 (1990), p. 793-806.

La Crimée était donc une région accessible aux Lituaniens depuis 1405, année de la mort de Timur Lenk, et par conséquent aussi à leurs alliés moldaves.

La question qui se pose maintenant est celle des motivations de la translation des reliques de saint Jean. Ciprian Zaharia insiste avec raison sur l'aspect *affirmation de l'indépendance de l'Église moldave vis-à-vis de Constantinople* par la canonisation de fait de Jean le Nouveau²³. Cette hypothèse nous paraît correcte mais incomplète, car elle ne prend pas en compte une dimension fondamentale, à savoir *le rôle des reliques de prestige dans le sacre des métropolites*.

Pour celà, il faut revenir à la lettre, déjà citée, des évêques de Lituanie du 15 novembre 1415 : «De temps immémorial», écrivaient-ils, «les évêques [russes] ont eu le droit de nommer les métropolitains, et sous le règne du grand prince Iziaslav ils ont sacré Clément».

L'allusion au sacre de Clément (Klim) Smoljatič en 1147, sous le règne d'Iziaslav II Mstislavič, prince de Volynie, nous permet de comprendre la portée de ce rappel historique. En effet, en 1147, les évêques russes ont été confrontés au même problème qu'en 1415 : avaient-ils, oui ou non, le droit de sacrer un métropolite en dehors du synode et du patriarche de Constantinople ? À cette occasion, l'évêque Onufrij de Černigov avait tranché le dilemme en disant : «Je sais que nous pouvons le consacrer, car nous avons la tête de saint Clément, tout comme les Grecs sacrent les patriarches avec la main de saint Jean»²⁴.

Le bon prélat n'inventait rien, ou à peine, car un demi-siècle plus tard, Antoine de Novgorod raconte qu'à Sainte-Sophie de

²³ *Op. cit.*, p. 140-142.

²⁴ *Ipatievskaja letopis' (1111-1305)*, éd. par A.A.Sakhmatov in *Polnoe sobranie russkikh letopisej* (P.S.R.L.), 2e éd., II, St.-Pétersbourg, 1908, sub anno ; E.E.Golubinskij, *Istorija russkoy Cerkvi*, I/1, Moscou, 1901, p. 305 ; I/2, Moscou, 1904, p. 418.

Constantinople se trouvait «la main de Germain, avec laquelle on consacre les patriarches»²⁵.

On sait, par ailleurs, sur la foi de la chronique de Nestor (rédigée vers 1113), *Povest' vremenykh let*, que lorsqu'il construisit l'église de la Vierge à Kiev entre 989 et 996, Vladimir lui offrit des icônes, des vases, des croix, de même que la tête de saint Clément et celle de son disciple Fiv (Phoebus), plus un doigt de saint Jean Baptiste, toutes reliques en provenance de Kherson²⁶.

Nous n'allons pas nous appesantir sur la véridicité de ces reliques - le corps de saint Clément fut apporté à Rome par Constantin-Cyrille en 861, plus d'un siècle avant Vladimir²⁷, le doigt de saint Jean Baptiste est plus que douteux²⁸, etc - et précisons seulement que le détail du sacre à l'aide de la main de saint Jean ou du patriarche Germain est absent des rituels d'investiture des patriarches de Constantinople que nous connaissons à ce jour - *De Caerimoniis* de Constantin Porphyrogénète, Pseudo-Codinus, Syméon de

²⁵ B. de Khitrovo, *Itinéraires russes en Orient*, Genève, 1889, p. 88 ; cf. P. Riant, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, II, Genève, 1878, p. 218-230 ; M. Ehrhard, «Le Livre du pèlerin d'Antoine de Novgorod», in *Romania*, 53 (1932), p. 44-65. Selon G. Podskalskij, *Christentum und theologische Literatur in der Kiever Rus' (988-1237)*, Munich, 1982, p. 48, «der genaue Sinn dieses Rituals bleibt offen».

²⁶ *P.S.R.L.*, I/1, p. 121-122 ; II, p. 101 . 2e éd. Léninegrad, 1926. Pour les éditions et les traductions en langues occidentales de la PVL, cf. A. Berelowitch, M. Cazacu et P. Gonneau, *Histoire des Slaves orientaux des origines à 1689. Bibliographie des sources traduites en langues occidentales*, Paris, 1998, p. 25-26.

²⁷ P. Franchi de Cavalieri, *La Legenda di S. Clemente papa e martire. Note agiografiche*, Rome, 1915 (Studi e testi, 27) ; Fr. Dvornik, *Les Légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance*, Prague, 1933, p. 190-197 ; P. Duthilleul, *L'Évangélisation des Slaves. Cyrille et Méthode*, Tournai, 1963, p. 44-51.

²⁸ Cf. P. Bousset, *Des reliques et de leur bon usage*, Paris, 1971, p. 142-144 («Le Précurseur»).

Thessalonique et Macaire d'Ancyre²⁹, mais aussi des métropolitains russes³⁰.

On peut donc penser à la profession de foi (*professio*), car les évêques nouvellement élus et les souverains pontifes eux-mêmes faisaient une profession de foi solennelle avant leur consécration. A partir de la fin du VIIe siècle on commence parfois à ajouter un serment à cette profession selon un usage introduit par le canon 9 du Concile de Tolède.

Dans le cas des évêques, le premier exemple certain d'un serment promissoire prêté par un évêque au pape est celui prononcé en 722 par saint Boniface sur le corps de saint Pierre s'engageant envers Grégoire II à garder, dans toute sa pureté, la foi de la sainte Église catholique. Le *Liber diurnus Romanorum pontificum*³¹ nous indique que cette formule devait être ultérieurement prononcée par les évêques au moment de leur consécration, tout au moins lorsque celle-ci est célébrée par le pape. Il s'agit donc d'un serment prêté sur le corps de saint Pierre au Vatican, serment auquel se réfère aussi Grégoire III (731-741)³².

C'est seulement au XIe siècle que se généralise la coutume de faire prêter serment sur les évangiles aux évêques lors de leur

²⁹ L. Bréhier, «L'Investiture des patriarches de Constantinople au moyen âge», in *Miscellanea Giovanni Mercati*, III, Città del Vaticano, 1946, p. 368-372 ; V. Laurent, «Le rituel de l'investiture du patriarche byzantin au début du XVe siècle», in *Bulletin de la Section historique de l'Académie roumaine*, XXVIII (1947), p. 218-232 ; L. Bréhier, *Les Institutions de l'Empire byzantin*, Paris, 1949, p. 479-482 (L'Évolution de l'humanité, XXXII bis) ; H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 60-62.

³⁰ *R.I.B.*, VI, c. 438-464 ; M. Garzaniti, art. cit.

³¹ *Liber Diurnus Romanorum pontificum (ou Recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du Ve au XIe siècle)*, éd. E. Rozière, Paris, 1869, n° LXXV, p. 157 ; *Dictionnaire de théologie catholique*, XIII/1, s. v. , ici c. 690.

³² Migne, *PL*, t. 89, c. 585.

consécration : à Rome c'est en 1078 que les nouveaux évêques cessent de prêter serment sur le corps de saint Pierre³³.

La profession de foi existe aussi dans les rituels d'ordination des évêques russes - et aussi des métropolitains - qui lisent leur « confession écrite sur parchemin » près de la tombe du métropolitain Pierre (+ 1326) dans la cathédrale de la Dormition de la Vierge à Moscou (Uspenskij Sobor)³⁴. Ceci s'explique par la disparition de la tête de saint Clément de Kiev après l'occupation et le pillage de la ville par les Mongols au début du XIIIe siècle.

Un sort similaire était réservé aux autres reliques porteuses de la légitimité patriarcale à Constantinople : la main de saint Jean Baptiste, qu'un pèlerin anglais du XIIe siècle avait vue dans la chapelle de la Vierge du palais impérial³⁵, était emportée par les Croisés en 1204, ou bien cachée, car on la retrouve au début du XVe siècle ; le corps du saint patriarche Germain Ier était lui aussi emporté et la ville de Bort, en Corrèze, prétendait le posséder³⁶.

Pourtant, ce qui compte vraiment dans cette circonstance n'est pas tant la réalité des reliques citées, mais ce que croyaient savoir les évêques russes, notamment qu'une relique prestigieuse pouvait suppléer le patriarche œcuménique lors de l'investiture des métropolitains. En 1415, la tête de saint Clément (transférée par Iziaslav II Mstislavič de l'église de la Dîme à Sainte-Sophie de Kiev) avait disparu, mais Grégoire Tsamblak devait connaître cet épisode en lisant la chronique

³³ Mgr. A. Andrieu, *Le Pontifical romain au moyen âge*, I, Città del Vaticano, 1941, p. 42,47, 290 ; III, p. 379.

³⁴ M. Garzaniti, art. cit., p. 7-8.

³⁵ K.N.Cigaar, « Une description de Constantinople traduite par un pèlerin anglais », in *Revue des études byzantines*, XXXIV (1976), p. 211 et suiv., 245 et suiv.

³⁶ J. Ebersolt, *Orient et Occident. Recherches sur les influences byzantines et orientales en France pendant les croisades*, II, Paris et Bruxelles, 1929, p. 33 ; P. Riant, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, I, p. CXXIII ; II, p. 65, 291 ; Idem, « Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIIIe siècle », in *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, IVe série, t. VI (1875), p. 145.

hypathienne. On est donc en droit de se demander si, en procédant à la translation des reliques de saint Jean le Nouveau à Suceava, Tsamblak ne préparait pas sa propre accession au trône métropolitain de la Moldavie en prévision du décès du vieux métropolite Joseph. Mais, comme ce décès n'intervint que pendant l'hiver de l'année 1415-1416, Tsamblak réussit à se faire élire à Kiev le 15 novembre 1415. En tout état de cause, on ne peut s'empêcher de penser que l'installation des reliques à Suceava en 1414-1415 était une action destinée à assurer une plus large marge de manoeuvre à l'Église de Moldavie dans le choix de ses métropolites, hypothèse qui va dans le même sens que celle de Ciprian Zaharia mentionnée plus haut.

En tout état de cause, l'acceptation par Alexandre le Bon du métropolite nommé par l'empereur Manuel en 1416 - même si celui-là ne fut pas au début reconnu par le patriarche Euthyme - cette acceptation d'un hiérarque nommé par Constantinople prouve que l'essai de Tsamblak - si essai il y a eu - ne s'appliquait qu'à sa personne. Son exemple ne fut pas suivi par le prince du pays, afin d'éviter une répétition des troubles liés au choix du métropolite des années 1395-1401 qui avaient marqué l'Église et la société moldaves dans leur ensemble³⁷.

Par ailleurs, l'époque était à l'affirmation du principe de l'autorité conciliaire face à celle du souverain pontife, fût-il le pape³⁸ ou bien

³⁷ Cf. V. Laurent, «Contributions à l'histoire des relations de l'Église byzantine avec l'Église roumaine au début du XVe siècle», in Bulletin de la Section historique de l'Académie roumaine, XXVI/2 (1945), p. 165-184 ; Idem, «Aux origines de l'Église de Moldavie. Le métropolite Jérémie et l'évêque Joseph», in Revue des études byzantines, V (1947), p. 158-170 ; Idem, «Le trisépiscopat du patriarche Matthieu Ier (1397-1410)», ibidem, XXX (1972), p. 5-166 ; E. Popescu, «Compléments et rectifications à l'histoire de l'Église de Moldavie à la première moitié du XVe siècle», in Idem, Christianitas dacoromana. Florilegium studiorum, Bucarest, 1994, p. 455-477.

³⁸ Pour la doctrine proclamée à Pise (1409), à Constance (1414-1418), et à Bâle (1431-1449), cf. A. Landi, *Il papa deposto (Pisa 1409). L'idea conciliare nel Grande Scisma*, Turin, 1985 ; Idem, *Concilio e papato nel Rinascimento (1449-1516). Un problema irrisolto*, Turin, 1997.

le patriarche œcuménique, par exemple dans le cas de l'Union de Florence³⁹. C'est justement à la suite de l'Union de Florence que les Églises de Valachie et de Moldavie se sont éloignées du patriarcat de Constantinople jusqu'au début du XVI^e siècle, imposant en règle générale l'élection des métropolitains par les princes et seulement leur confirmation par le patriarche œcuménique⁴⁰. On voit donc que les reliques - celles de saint Jean le Nouveau en Moldavie, celles de sainte Philothée⁴¹ en Valachie (arrivées vers la même époque) - ne sont pas étrangères à ce processus, même si on ne peut pas leur attribuer à elles seules le mérite de cet état de choses.

*

Il reste maintenant quelques mots à dire sur les circonstances du martyre de Jean le Nouveau à Vospro. Si l'on accepte la datation offerte par le récit de la translation, un peu plus de soixante-dix ans séparaient les deux événements, ce qui nous ramène vers 1340-1344. À cette époque, Vospro dépendait du khanat mongol du Kipçak (la Horde d'Or), mais avait pour seigneur un chef alain car la majorité de la population appartenait à cette ethnie. Les Alaines étaient chrétiens orthodoxes, mais la prédication dominicaine leur avait fait reconnaître vers 1333 la primauté romaine. Les deux dominicains à l'origine de cette conversion - François de Camerino et l'Anglais Richard -

³⁹ Cf. I. Ševčenko, «Intellectual Repercussions of the Council of Florence», in *Church History*, XXIV (1955), p. 291-323; P.Ș.Năsturel, «Quelques observations sur l'union de Florence et la Moldavie», in *Südost-Forschungen*, XVIII (1959), p. 84 -89; P. Chihaia, «In legătură cu absența delegației Țării Românești la conciliul de la Ferrara-Florența (1438-1439)», in *Glasul Bisericii*, XXXVII (1979), p. 155-165 ; M. Păcurariu, *Istoria Bisericii Ortodoxe Române*, 2e éd., I, Bucarest, 1991, p. 337-361.

⁴⁰ M. Păcurariu, *op. cit.*, I, p. 354-359 ; E. Popescu, art. cit.

⁴¹ A. Dumitrescu, «Une nouvelle datation des peintures murales de Curtea de Argeș. Origine de leur iconographie», in *Cahiers archéologiques*, 37, Paris, 1989, p. 135-162.

obtinrent du pape Jean XXII l'érection au rang de métropole du siège de Vospro avec comme archevêque François Camerino (le 5 juillet 1333). La bulle papale créait une nouvelle province ecclésiastique comprenant les diocèses de Kherson, Caffa, Savastopoli, Trébizonde et Péra, peut-être aussi Licostomo, Moncastro (Cetatea Albă) et Varna⁴². On ignore ce qu'est advenu de cet archevêché après 1336-1338, tout comme du chef Alain Millenus, celui qui s'était converti avec son peuple en 1333. Ce qui est certain c'est qu'en 1341, l'émir mongol de Solgat, Togtluk -Timur, offrait aux Vénitiens Vospro avec son port et son territoire pour en jouir en toute propriété, tout comme les Génois à Caffa, avec comme seule obligation de payer à ses représentants ou à ceux du khan Ouzbek une taxe de 3% sur la valeur de leurs marchandises⁴³.

⁴² R.J.Loenertz, *La Société des frères Pérégrinants*, I, Rome, 1937, p. 125-130 ; J. Richard, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Age (XIIIe-XVe siècles)*, Rome, 1977, p. 231-233 .

⁴³ Voir l'acte du 13 mars 1341 : « Consiglio dei nobili uomini Andreolo Morosini, Colucio Barbari ed Antonio Lorenzo deputati sopra il negozio del Vosporo e sopra la via a tenersi dagli Ambasciatori che debbansi recare ad Usbek imperatore de' Tartari. »

“Vedute le lettere destinate alla Signoria Veneta di Tolectamur, per le quali questi si offre dare per dimora de' Veneti mercanti quel lido edificato nelle sue parti o da edificarsi, tenuti ed avuti sopra di cio consiglio e deliberazioni solenni, considerato il comodo, e l'utile che il Comune per ragione de' grani, e di mercanti per lo loro mercanzie ne ricavano continuamente, e possano in avvenire ricavarne, e pel contrario riguardando ai dani ed ingiurie, che i Veneti dimoranti alla Tana ricevano e risentirebbero contro ogni debito di ragione : laonde per evitare tali ingiurie e pericoli qualunque siensi, detti sapienti concordemente sono di parere che per buona ventura si accetti l'offerta pel detto Tolectamur fatta, e al nome di Cristo si accetti tutta la città e terra del Bosforo, con ogni suo porto, e fuori lungo la strada di detta città, quanto a' detti ambasciatori parrà conveniente, di guisa che detta terra e porto vengano in potestà, e governo di Venezia liberamente, ed assolutamente siccome i Genovesi hanno e posseggono la terra di Caffa, e con quelli patti e condizioni e giurisdizioni colle quali i Genovesi medesimi ritengono questa, laonde per ogni introito ed uscita delle mercanzie, e di quelle altre cose che si rendessero, debbano i Veneziani, pagare nel Vosporo per tutto il distretto

Bien évidemment, Venise accepta ce somptueux cadeau, preuve supplémentaire de l'existence d'une communauté vénitienne dans la ville. Des travaux de fortification et d'embellissement de la cité ont dû être entrepris, car le professeur Pallas déclarait, à la fin du XVIII^e siècle, que l'on voyait autrefois un lion de saint Marc sur le fronton⁴⁴.

Nous avons vu que Trébizonde, la patrie de Jean le Nouveau, faisait partie de la nouvelle province ecclésiastique de Vospro telle que l'avait organisée Jean XXII en 1333. Les liaisons commerciales entre les deux villes devaient être très fortes, tout comme celle de Trébizonde avec Tana, l'autre colonie vénitienne de la mer d'Azov, car les Vénitiens disposaient à Trébizonde depuis le XIII^e siècle d'un puissant comptoir⁴⁵. En effet, Trébizonde était devenue, depuis la fin du XIV^e siècle, le point de départ d'une route de caravanes reliant la mer Noire à Tabriz, la nouvelle capitale des Ilkhans de Perse.

Les rapports des Vénitiens avec les Trapézontins étaient faits de coopération et de conflits divers, la preuve étant les conflits de

di Tolectamur ai deputati dello stesso, o dell'imperatore Usbech il solo tre per cento, nè altro comunque... " (M.C.Canale, *Commentari storici della Crimea, del suo commercio e dei suoi dominatori dalle origini fine ai di nostri*, II, Gênes, 1855, p. 447-448. Rappelons que le khan Ouzbek (Özbeğ) avait permis aux Vénitiens en 1333 l'ouverture d'un comptoir à Tana, voir M. Berindei et G. Veinstein, "La Tana-Azaq de la présence italienne à l'emprise ottomane", in *Turcica*, VIII/2 (1976), p. 110-201.

⁴⁴ W. Heyd, *Histoire du commerce du levant au Moyen-Age*, II, Leipzig, 1886, p. 184-5. (Reprint A.M.Hakkert, Amsterdam, 1967). Voir aussi, en plus des témoignages cités par Heyd, celui de 1800 de E. D. Clarke, *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie*, II, Paris, 1812, p. 24-34 (église grecque avec une inscription de l'an 757, icônes anciennes, manuscrits, inscriptions antiques, lion de Venise ou de Gênes) et de J. Reuilly, *Voyage en Crimée et sur les bords de la mer Noire pendant l'année 1803*, Paris, 1806, p. 141.

⁴⁵ W. Heyd, *op. cit.*, II, p. 92-107 ; D.A.Zakythinos, *Le chrysobulle d'Alexis III Comnène, empereur de Trébizonde, en faveur des Vénitiens*, Paris, 1932 ; Fr. Thiriet, *La Romanie vénitienne au Moyen Age*, Paris, 1975, p. 155, 162 ; S.P.Karpov, *L'Impero di Trebisonda, Venezia, Genova e Roma 1204-1461. rapporti politici, diplomatici e commerciali*, Rome, 1986, p. 71-140.

1295-1296 lorsque Matteo, Niccolo et son fils, Marco Polo, l'auteur du *Million*, subirent ici des dommages d'un montant de 4000 hyperpères⁴⁶. Le chrysobulle de l'empereur Alexis II Comnène de 1319 régla les rapports de Trébizonde avec les Vénitiens qui reçurent à cette occasion un terrain pour l'édification d'un comptoir de commerce. En dépit de quelques tensions de caractère commercial, les relations des Vénitiens avec l'Etat des Grands Comnènes évoluaient de manière satisfaisante pour les deux parties, lorsqu'un incident faillit tout remettre en question : il s'agit d'un meurtre commis en 1343, à Tana, par un Vénitien sur un Tatar qui, raconte l'historien byzantin Nicéphore Grégoras, avait mis en émoi les petites gens de Trébizonde. Excédés par l'arrogance des Italiens, les Trapézontins attaquèrent les Vénitiens de leur cité (leur comptoir avait brûlé en 1341) et en massacrèrent la plus grande partie. « Il est probable », écrit Wilhelm Heyd, « que ce massacre ait été un coup monté par un parti ultra-patriote ; il ne nous semble nullement nécessaire d'en rechercher la cause déterminante dans le meurtre de Tana rapporté par l'auteur. Quoi qu'il en soit, après cette alarme, les Vénitiens arrêtaient provisoirement leur trafic avec Trébizonde. Cependant, dès 1344, ayant reçu de meilleures nouvelles de ce côté, le Sénat se risqua à expédier deux galères à titre d'essai ; comme le baile et ses conseillers n'avaient pas quitté Trébizonde, ordre leur fut donné de prendre livraison de la cargaison, mais les patrons des galères avaient mission de se rendre à la cour pour y remettre des présents à l'empereur et lui faire part de l'intention de leur gouvernement d'y envoyer de nouveau des navires et des marchands. »⁴⁷.

⁴⁶ S.P. Karpov, *op. cit.*, p. 75-76.

⁴⁷ W. Heyd, *op. cit.*, p. 104, 187-198. Pour la guerre qui mit aux prises les Vénitiens et les Génois unis contre le khan Djanibek (Ganibeg) entre 1343 et 1346, voir aussi S. Papacostea, « Quod non iretur ad Tanam ». Un aspect fondamental de la politique génoise dans la mer Noire au XIVE siècle », in *Revue des études sud-est européennes*, XVII (1979), p. 201-218. Pour la reprise de la navigation des Génois, voir M.L. Balletto, « Navi sul Mar Nero (1289-90, 1343-4, 1361) », in *Genova, Mediterraneo, Mar Nero (sec. XIII-XV)*, Gênes, 1976, p. 125-157 ; pour celle des Vénitiens, voir Fr. Thiriet, « les Vénitiens en mer Noire. Navigation et trafics (XIIIe-XVe siècles) », in *Arheion Pontou*, XXXV (1979), p. 38-53.

Il faut donc considérer le martyr de Jean, riche marchand de Trébizonde, comme le résultat des tensions entre Vénitiens et Trapézontins sur fonds de concurrence commerciale et confessionnelle⁴⁸. Sa date peut être placée vers 1341-1343, ou bien peu après 1344-5, lorsque les plaies n'étaient pas encore cicatrisées et les mémoires encore marquées par les échouffourées de 1343⁴⁹.

*

Le dernier point à éclaircir a trait aux circonstances politiques de 1414-1415, lorsqu'eut lieu la translation des reliques de saint Jean de Vospro à Cetatea Albă et ensuite à Suceava. À une date indéterminée de la fin du XIV^e siècle, Venise perdit Vospro qui retrouva ses princes alains vers 1400⁵⁰. Après cette date, et en tout cas avant 1429, la cité devint génoise et commença à graviter dans l'ombre de Caffa, la métropole de la Crimée. En 1412, les Génois, alliés de vieille date de la Hongrie dans sa guerre contre Venise pour la possession du littoral dalmate, furent appelés, ensemble avec la Valachie, la Moldavie, la Pologne-Lituanie et la Horde d'Or, à oeuvrer en commun pour la réouverture de la route commerciale de la Chine à la mer Noire afin d'écartier Venise du commerce oriental. L'auteur de ce projet, «l'un des plus grandioses que son esprit, fertile en

⁴⁸ Pour le cadre général, voir O. Cristea, «Relansarea politicii venețiene în spațiul egeano-pontic (1310-1332)», in *Studii si materiale de istorie medie*, XVIII (2000), p. 27-44 ; G.I.Brătianu, *Les Vénitiens dans la mer Noire au XIV^e siècle. La politique du Sénat en 1332-33 et la notion de latinité*, Bucarest, 1939 (Académie roumaine, Etudes et recherches, XI).

⁴⁹ C'est aussi la conclusion de A. Bryer et D. Winfield, *Byzantine Monuments and Topography of the Pontos*, I, Washington, 1985, p. 349 : «St. John the New of Trebizond...was martyred by Mongols in about 1340 at the Cimmerian Bosphoros (Kertch)...which undoubtedly lay in Trapezuntine Alania...»

⁵⁰ Ph. Bruun, *Notices historiques et topographiques concernant les colonies génoises en Gazarie*, St.-Pétersbourg, 1866, p. 41, 53. (Mémoires de la Société impériale des Sciences de St. Pétersbourg, VII^e série, vol. X, n° 9) ; B. Spuler, *op. cit.*, p. 314-315.

solutions de large envergure, eût conçu» (S. Papacostea), était Sigismond de Luxembourg, roi de Hongrie (depuis 1387) et empereur de l'Allemagne depuis 1410.

«À peine avait-il conclu les négociations de Lublau [1412] et celles qui se déroulèrent un mois plus tard à Bude, dans un cadre international plus large, que le roi Sigismond commença à mettre en exécution son projet ; comme son intention première était de donner une nouvelle impulsion des échanges de l'Europe centrale avec le monde oriental par la voie du Danube, le roi ne pouvait que commencer par s'adresser aux Génois de la mer Noire, maîtres encore non contestés du trafic de la région et par conséquent agents indispensables de sa politique pontique. C'est donc aux Génois de Caffa que s'adressa Sigismond au cours du même printemps qui avait vu la conclusion du traité de Lublau [15 mars 1412], en leur demandant de remettre en fonction, avec le concours des tatars de la Horde d'Or, la route commerciale qui avait lié jadis la Chine à la Crimée et au Danube, «prout in antiquis diebus fuisse dicitur», allusion évidente à l'époque de Louis d'Anjou [1342-1382], pendant le règne duquel cette voie bicontinentale avait commencé à fonctionner.»⁵¹ .

La route fonctionnait si bien, qu'en 1418 Sigismond envisageait l'ouverture d'une nouvelle voie fluviale, axée sur Kilia, à l'embouchure du Danube, et reliant Caffa et Péra à la Hongrie et à l'Allemagne⁵² .

⁵¹ S. Papacostea, «Kilia et la politique orientale de Sigismond de Luxembourg», in *Revue roumaine d'histoire*, XV (1976), p. 421-436, ici p. 425 ; Idem, «Din nou cu privire la politica orientală a lui Sigismund de Luxemburg (1412)», in *Ștefan Meteș la 85 de ani*, Cluj, 1977, p. 243-246 avec la bibliographie plus ancienne.

⁵² S. Papacostea, «Kilia...», p. 427-8. Sur les relations de la Moldavie avec la Pologne et la Lituanie voir C. Racoviță, «Începuturile suzeranității polone asupra Moldovei (1387-1432)», in *Revista istorică română*, X (1940), p. 237-332 ; Fl. Constantiniu et Ș. Papacostea, «Tratatul de la Lublau (15 martie 1412) și situația internațională a Moldovei la începutul veacului al

C'est donc dans ces circonstances particulièrement favorables au commerce et aux bonnes relations entre la Moldavie, la Pologne-Lituanie et les Génois qu'a eu lieu la translation des reliques de saint Jean le Nouveau de Vospro, maintenant génoise, en Moldavie. Le voyage a dû se faire par voie de mer, avec une escale obligée à Cetatea Albă, ce qui explique, à notre avis, la confusion tenace du lieu du martyr avec la cité du liman du Dniestr⁵³.

XV-lea», in *Studii*, XVII (1964), p. 1129-1140. Les bonnes relations de Vitold avec Alexandre le Bon ressortent aussi d'une notice du 22 juin 1420 de l'évêque Gerasim de Vladimir en Volynie publiée par A. Sobolevskij, «Zapis načala XV veka» in *Čtenija v istoričeskom občestve Nestora letopisca*, IX (1895), p. 219-222.

⁵³ Voir aussi récemment St. Andreescu, «Note despre Cetatea Albă», in *Studii si materiale de istorie medie*, XVIII (2000), p. 57-77, sur l'ancienneté du comptoir génois de Moncastro et sur le privilège de commerce que le prince Alexandre le Bon accorda aux Génois de Caffa en 1409.